

# Factures d'électricité importantes ? Les conseils du médiateur de l'énergie et de l'ADC France



Nous allons subir des hausses de nos factures d'électricité qui ne seront pas anodines. Avant de présenter une réclamation, il faut vérifier si la facture reçue est « normale » ou pas.

Le médiateur de l'énergie a créé un fiche qui donne beaucoup d'informations.

Vous pouvez la consulter avec le lien ci-dessous :

[https://www.energie-info.fr/fiche\\_pratique/ma-facture-est-anormalement-eleve-e-pourquoi/](https://www.energie-info.fr/fiche_pratique/ma-facture-est-anormalement-eleve-e-pourquoi/)

Nous reprenons une partie de ces informations car elles donnent une approche des divers types de soucis que l'on peut rencontrer.

## Les factures

### Etape 3 : Analyse des causes possibles d'une consommation anormalement élevée

Plusieurs causes peuvent être à l'origine de la consommation anormalement élevée ou de l'augmentation importante de la consommation que j'ai constatée :

- 1 -> un changement de mes habitudes de consommation ou de mes équipements,
- 2 -> un dysfonctionnement de mon installation électrique intérieure,
- 3 -> une erreur d'identification de mon compteur (Point De Livraison ou PDL),
- 4 -> un dysfonctionnement de mon compteur,

5 -> un vol d'électricité par un autre consommateur, branché sur mon compteur.

Le conseil utile de l'ADC France :

Pour les consommateurs qui ont un linky, il est possible de mesurer la consommation de chaque appareil. Il faut appuyer 4 fois sur le bouton '+ » de votre compteur.

Vous verrez apparaitre la consommation instantanée en V/A ( Volt ampère ). Vous aurez ainsi une idée de la consommation électrique réelle de votre logement. Le lien ci-dessous vous permettra de convertir en kWh :

<https://www.rapidtables.org/fr/convert/electric/va-to-kw.html>

Le convertisseur ci-dessous donne le résultat instantané :

<https://www.unitconverters.net/power/volt-ampere-to-kilowatt.htm>

### **L'abonnement :**

L'abonnement peut être aussi un facteur participant à un montant élevé à régler. Il faut donc vérifier si la puissance souscrite n'est pas trop importante.

Le lien ci-dessous va vous permettre d'avoir une idée de ce qu'il est nécessaire :

<https://prix-elec.com/conseils/compteurs/kva-kw-watt-ampere>

Si vous avez un contrat avec 12 kVA alors que vous n'en avez besoin que de 6, vous pouvez présenter une réclamation auprès de votre fournisseur d'énergie.

Après ces vérifications,